

**RESIDENCE LE CLOS PENELOPE – SAINT DENIS**

**UNE REALISATION ILIADE PROMOTION**

**NOTICE DESCRIPTIVE**

**I- INFRASTRUCTURE**

**Fondations:**

Le système de fondations sera déterminé par le Maître d'œuvre, l'Ingénieur BA et le bureau de contrôle suivant la nature du sol

**II- SUPERSTRUCTURE**

**Structure :**

Voiles intérieurs porteurs et façades en béton armé  
Dalles en béton (préfabriquées et dalle de compression béton)  
Isolation phonique pour recevoir le revêtement de sol (parquet, carrelage)  
Cloisonnement intérieur en cloison de placoplâtre compris matelas de laine minérale  
VMC des pièces humides lorsque la ventilation naturelle n'est pas possible

**Facades :**

Les façades seront revêtues d'un enduit d'imperméabilisation de couleur au choix du Maître d'œuvre

**Toiture :**

Charpente en acier galvanisé. Couverture en tôle nervurée prélaquée, profil 1000 P  
Isolation thermique en laine minérale et faux plafonds en placoplâtre sous toiture

**Menuiseries extérieures :**

Profil alu laqué blanc avec classement AEV  
Jalousies à lame de verre suivant localisation sur plans  
Volets roulants motorisés en aluminium blanc devant les menuiseries extérieures des chambres

**III- LES APPARTEMENTS :**

**ENTREE – SEJOUR**

**Portes palières :**

Porte palière de 90 cm de passage à âme pleine avec serrure 3 points  
Moultures décoratives sur face extérieure  
Clés sur organigramme

**Revêtement de sol :**

Carrelage en gré cérame 30 X 30 de premier choix  
Plinthes à bord arrondis assorties

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique  
Les murs et les plafonds reçoivent une peinture acrylique

**Electricité :**

Un interphone de commande du portail d'accès de la résidence  
1 ou 2 points lumineux en va et vient, suivant la taille des appartements  
5 prises de courant réparties au pourtour de la pièce  
1 prise télévision + 1 prise parabole  
1 prise téléphone

**CHAMBRES :**

**Revêtement de sol :**

Parquet flottant sur isolation phonique  
Plinthes à bord arrondis assorties

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique  
Les murs et les plafonds reçoivent une peinture acrylique

**Menuiseries :**

Portes isoplane post-formées – serrure à condamnation  
Placard coulissant (suivant plan de localisation) aménagé 1/3 étagères, 2/3 penderie

**Electricité :**

Une sortie de fil en plafond  
3 prises de courant réparties au pourtour de la pièce  
1 prise télévision + 1 prise parabole  
1 prise téléphone

**Climatisation :**

1 climatiseur type Split système mural

**CUISINE :**

**Aménagements T2, T3 :**

Evier 2 bacs + 1 égouttoir, robinetterie mitigeur  
Cuisine équipée de meuble de rangement bas  
Plateau bar en bois massif vernis ( suivant plans )  
Carrelage au droit du plan de travail sur une hauteur de 60 cm  
Plaque chauffante 4 feux et hotte aspirante  
Attentes machine LL, LV, four, frigo

**Revêtement de sol :**

Carrelage en gré cérame 30 X 30 de premier choix  
Plinthes à bord arrondis assorties

**Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique  
Les murs et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique

**Electricité :**

Une sortie de fil en plafond  
4 prises de courant 16 A sur le plan de travail  
Prises de courant réglementaires et attentes suivant aménagements

### SALLE DE BAINS – SALLE D'EAU:

#### **Revêtement de sol :**

Carrelage en gré cérame vitrifié 30 X 30 de premier choix  
Plinthes à bord arrondis assorties

#### **Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique  
Les murs non carrelés et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique

#### **Portes :**

Portes isoplane post-formées – Serrure à condamnation

#### **Revêtement mural :**

Carrelage sur tous les mur de la pièce sur une hauteur de 1.80 m

#### **Electricité :**

Eclairage du bandeau lumineux  
Applique murale ou en plafond  
1 prise de courant étanche

#### **Appareils sanitaires :**

Les appareils sanitaires sont de couleur blanche, de marque Roca ou similaire  
Baignoire acrylique 170 X 75 avec mitigeur et colonne de douche  
Receveur de douche 80 X 80 avec mitigeur, colonne de douche et cabine  
Meuble double vasques comprenant un plan stratifié, miroir, rangement, mitigeurs et bandeau lumineux : T3  
Meuble vasque comprenant un plan stratifié, miroir, rangement, mitigeur et bandeau lumineux : T2  
Façade de baignoire en bois lasure

### WC :

#### **Revêtement de sol :**

Carrelage en gré cérame vitrifié 20 X 20 de premier choix  
Plinthes à bord arrondis assorties

#### **Peinture :**

Les boiseries reçoivent une peinture glycérophtalique  
Les murs non carrelés et les plafonds reçoivent une peinture glycérophtalique

#### **Portes :**

Portes isoplane post-formées – serrure à condamnation

#### **Revêtement mural :**

Carrelage sur tous les mur de la pièce sur une hauteur de 1.20 m

#### **Electricité :**

Une sortie de fil en plafond

### VARANGUES :

#### **Revêtement de sol :**

Carrelage gré cérame anti dérapant 30 X 30 de premier choix  
Plinthes à bord arrondis assorties pour les varangues

#### **Electricité (varangues) :**

Applique murale ou en plafond  
1 prise de courant étanche

### EAU CHAUDE :

Il est prévu une production d'eau chaude individuelle par logement avec ballon de stockage :  
T2 : 150 Litres / T3 : 200 Litres

### IV – LES EQUIPEMENTS DE LA RESIDENCE :

#### **Electricité :**

Les appartements sont alimentés en 220V  
Mise en place d'une parabole collective par bâtiment

#### **Eclairage :**

Par hublots étanches pour coursives, cage d'escaliers et circulations  
Bornes lumineuses réparties le long des aires de circulations

#### **Porte d'accès :**

Portail d'accès télécommandé (2 bips par logement)

#### **Aménagements extérieurs :**

Voies d'accès et aire de retournement en béton balayé ou enrobé  
Clôtures périphériques de 2.00m de hauteur

#### **Locaux communs :**

Halls d'accès aux bâtiments avec revêtement de sol marbré et porte alu équipé d'un digicode  
Boîtes aux lettres normalisées (1 bloc par bâtiment)  
Un local poubelles par bâtiment, carrelé et équipé d'un robinet de puisage  
Un local 2 roues au sous sol du bâtiment A

#### **Espaces verts :**

Plantation d'arbres, d'arbustes et de fleurs suivant plan  
Engazonnement : semis de cynodon dactylon  
Arrosage : robinets de puisage dans coffrets

#### **Réseaux divers :**

Eau – Télécom - Electricité – EU- EP: branchements sur les réseaux de ville  
Poste incendie : borne incendie à créer si nécessaire sur le trottoir

#### **Parkings :**

Parkings privés de la résidence situés au sous sol des bâtiments A et B et en Rdc  
Relevage des EP par pompes avec groupe de secours

#### **Ascenseurs :**

Accès direct aux appartements par 2 ascenseurs depuis les parkings en sous sol  
Cabine avec parements aluminium en nid d'abeille finition inox  
Liaison téléphonique de sécurité conforme à la directive Européenne 95/16/CE (dialogue avec central de télésurveillance)

NOTA

La présente notice descriptive a été établie avant la mise en œuvre des différents matériaux ou matériels et avant la passation des marchés.

Les noms de marque et les références concernant les éléments d'équipements ou les matériels ne sont indiqués que pour en définir le genre et le niveau de qualité. Le Maître de l'ouvrage peut y apporter des modifications.

Toutefois, les prestations de remplacement devront toujours être de qualité similaire.

De même, il est précisé que les cotes et surfaces mentionnées dans le présente notice et sur les plans sont indiqués sous réserve de tolérance de construction et que la société pourrait être amenée à les modifier dans les mêmes conditions que ci dessus.

L'implantation des équipements ou appareils y est, par ailleurs, figurée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations n'y sont pas figurés.

Le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent le droit de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation et les normes en vigueur et des labels éventuels, de remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'immeuble.